

# INNOCENCE NTAPE NDIAYE SUR LES REMOUS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

## «Il n'y a pas péril en la demeure»

La présidente du Haut conseil sur le dialogue social, Innocence Ntpe Ndiaye, a estimé dimanche dernier que les secousses annoncées dans le secteur éducatif ne doivent pas soulever une panique. En présidant la clôture d'un atelier de la fédération syndicale mondiale au CNFA de Rufisque, elle a estimé que les syndicats sont dans leur rôle d'alerte.



La crise que traverse le front social n'inquiète pas outre mesure la présidente du Haut conseil pour le dialogue social, Innocence Ntpe Ndiaye. Revenant sur le cas précis du secteur de l'éducation, la présidente du Haut conseil du dialogue social, reconnaît que depuis le déjeuner avec le Président de la République, les syndicats sont allés dans les classes, il n'y a pas eu de «uubi tay grève taye» mais plutôt le contraire. C'est pourquoi, elle estime qu'à mi-chemin, il est nécessaire «de s'asseoir à nouveau pour voir le niveau d'exécution du protocole». Elle ajoute que les centrales syndicales sont

dans leur rôle d'alerte à chaque fois qu'elles pensent que les intérêts de leurs membres sont peut-être violés ou les accords ne sont pas respectés. Elle précise que le comité de suivi s'est tenu le 19 janvier, mais n'a pas fini d'exploiter tous les points de revendication. Dans ce cadre, une autre réunion était prévue. D'ores et déjà, elle rassure toutes les parties prenantes, avec lesquelles elle a déjà eu une entrevue, précisément les cadres et ceux qui ont déjà déposé un préavis : «on s'achemine vers l'organisation d'une rencontre avec les syndicats à l'initiative du Haut conseil en collaboration avec tous les ministères concernés. Et Cela après les

concertations pour les réglages. Mais, il n'y a pas péril en la demeure». Mme Ndiaye pense qu'avec la volonté de tous, il est possible d'arriver à une année scolaire apaisée jusqu'à la fin. D'ailleurs, elle estime que le Pacte de stabilité sociale est toujours d'actualité avec un plan d'action validé par le président et mis en œuvre par le Haut conseil.

Le problème dans sa mise en œuvre c'est qu'il a été signé par des responsables de centrales, mais pas les secrétaires généraux des syndicats sectoriels. Pour contourner cette difficulté, Innocence Ntpe Ndiaye annonce un pacte pour la stabilité du secteur de l'éducation.

Pour sa part, Cheikh Alassane Sène, tout nouveau coordonnateur de la fédération syndicale a estimé que «la stabilité du front social est lié au respect des accords». A ce propos Cheikh Alassane Sène a interpellé la présidente du Haut conseil pour le dialogue social à faire tout pour que des solutions urgentes soient apportées à la demande des syndicats.

«Si le Président vous a confié ce haut conseil, c'est parce qu'il compte sur vous pour avoir des résultats. C'est pourquoi je vous demande de

tout faire pour trouver des solutions urgentes à tous ces fronts naissants avec des décisions fermes et courageuses, surtout que ce ne sont pas de nouvelles revendications, mais toutes portent sur le respect des accords déjà signés», a dit M. Sène.

Revenant sur les thématiques retenues par la Fsm, la responsable du dialogue social a estimé qu'elles sont d'une extrême importance mais aussi d'actualité. Car, la situation des

retraités est aujourd'hui au cœur de l'action gouvernementale, et elle en veut pour preuve la tenue prochaine de la 2<sup>ème</sup> conférence sociale autour du thème : «les pensions de retraite et la situation des retraités», ce qui à ces yeux montre qu'il existe une certaine congruence entre l'atelier et les préoccupations du gouvernement.

Face au bouillonnement en gestation sur le front social, la responsable du dialogue social, met en avant «la sérénité pour réfléchir et trouver des voies et moyens pour sortir de cette situation».

DAOUDA GUEYE

## LIBRE PROPOS

PAR ABDOULAYE THIAM

### Tous des binationaux !

SUITE DE LA PAGE 1

Abdoul Mbaye n'était-il pas franco-sénégalais ? C'est lui-même qui l'a avoué devant la représentation nationale. Ça n'avait choqué personne. Pis, la majorité l'avait acclamé debout !

Vous imaginez dans le pays de Léopold Sédar Senghor, théoricien du rendez-vous du «donner et du recevoir», apôtre du *mulculturalisme* qu'on y traque des binationaux. Diantre !

D'ailleurs, qui ne l'est pas. D'autant plus que l'identité ne se compare pas. Nous sommes tous sénégalais, français, ivoiriens, ghanéens, maliens, américains...

Notre pays s'appelle le Sénégal. C'est un vrai label. Un havre de paix, de solidarité, de concorde, d'exemple typique du dialogue islamo-chrétien. Senghor était un français, mais il nous a légué un état solide.

Le vrai combat est ailleurs. Il est fondamentalement économique, notamment la lutte contre le chômage, la délinquance juvénile, les mariages précoces, les abris provisoires, le maintien de nos filles à l'école. Sans occulter la guerre du 3<sup>ème</sup> millénaire : le terrorisme.

Personne dans ce pays ne peut devenir président de la République s'il n'est pas sénégalais. S'il ne maîtrise pas nos cultures, nos traditions, s'il ne parle pas une seule de nos langues nationales, particulièrement le wolof.

Par ailleurs, ne perdons pas de vue que nous vivons dans un monde globalisé, comme l'avait prédit Léopold Sédar Senghor.

Le maire de Paris est une femme. Une première. Elle s'appelle Anne Hidalgo. Elle est d'origine espagnole. Elle dispose d'une double nationalité. La mère de l'ancien président français, Nicolas Sarkozy est de la famille Mallah, qui est à l'origine venue d'Espagne comme tous les Juifs de Salonique, la Grèce du nord et a quittée avec l'expulsion des Juifs par le Roi Ferdinand. La famille de Sarkozy s'est installée initialement en France. Son arrière-grand-père, qui est mort en 1913, était un bijoutier bien connu en Salonique.

L'actuel Premier ministre, Manuel Valls n'a pas toujours été Français. Ses parents étaient installés à Paris avant sa naissance, mais il est venu au monde à Barcelone, dans l'Espagne natale de son père, alors que ses parents y passaient leurs vacances estivales. C'est à l'âge de 20 ans que le futur homme politique a décidé d'obtenir la nationalité française.

Le célèbre acteur américain, Arnold Schwarzenegger, membre du parti républicain, a été élu gouverneur de l'Etat de Californie, en 2003. Même si en tant que naturalisé (il est d'origine autrichienne), il ne peut prétendre aux fonctions suprêmes de son pays d'adoption. Nous pouvons continuer à citer les exemples. Dans notre pays, nos dirigeants n'ont jamais rechigné à envoyer leurs épouses accoucher en Occident pour faire bénéficier à leur progéniture d'une autre nationalité.

Ils adoptent une autre stratégie pour l'éducation de leurs enfants dans le but de fuir les grèves cycliques, voire endémiques. Alors, s'il vous plaît arrêtez de tenter de divertir le peuple parce que nous sommes tous des binationaux. Aussi bien dans notre histoire que notre trajectoire. Nous pouvons être fiers d'avoir eu deux Premiers ministres femmes alors qu'en France, la première femme à occuper un département de souveraineté est Elizabeth Guigou (Garde des Sceaux, ministre de la justice sous le gouvernement Juppé 2). Nous pouvons également nous glorifier d'avoir eu un ministre issu d'une minorité arabe, Haïdar El Ali. C'est ça la *sénégalité*.

## MEDECINE TRADITIONNELLE

### La loi pourrait être votée en 2016

Au Sénégal, la loi pour la réglementation de la médecine traditionnelle doit incessamment tomber à l'Assemblée nationale. Elle est passée dans tout le circuit et si la cadence se maintient, normalement avant fin décembre 2016, elle doit être examinée et votée. Cette révélation faite avant-hier par Alioune Aw de la Division de la médecine traditionnelle au ministère de la Santé et de l'Action sociale. C'était à Guédiawaye à l'occasion d'une journée de valorisation de la médecine traditionnelle et de collaboration des deux médecines, organisée par Thierno Mouhamedou Cherif Diallo.



Le Sénégal va incessamment rejoindre les pays de la sous-région qui ont déjà réglementé la pratique de la médecine traditionnelle. La question a été débattue, avant-hier, à Guédiawaye, à l'occasion d'une journée de valorisation de la médecine traditionnelle. Organisée par Thierno Mouhamedou Cherif Diallo, la rencontre a été un cadre pour plaider la collaboration entre les deux médecines. Le directeur de la division de la médecine traditionnelle au

ministère de la Santé et de l'Action sociale a fait savoir que «le Sénégal est en train d'enregistrer pour que la loi sur la médecine traditionnelle soit enfin votée et promulguée». Devant le maire de Sahn Notaire, la fédération nationale des tradipraticiens du Sénégal, Aliou Aw a laissé entendre que la «loi est bien avancée et a effectué tout le circuit nécessaire à sa validation. D'ailleurs, ces prémisses ont été partagées avec tous les acteurs dont

la fédération nationale des tradipraticiens ». Non sans annoncer que son introduction à l'Assemblée nationale pourrait être faite durant l'année 2016.

Dans la foulée, il a indiqué la nécessité de renforcer les capacités des tradipraticiens pour une meilleure collaboration entre les deux médecines. Par rapport aux plantes médicinales menacées de disparition, il a annoncé que «différentes stratégies sont en train d'être menées au niveau national tout comme au niveau sous régional en matière de protection et de conservations des espèces végétales».

La maire de Sahn Notaire, Aminata Kanté, a, pour sa part, salué les 25 ans de pratique de Chérif qui doit être mieux relayée du fait qu'il a fait ses preuves au profit des couples stériles. Avant de s'engager à appuyer tous les malades démunis et qui veulent se faire soigner par ce guérisseur qui a fait ses preuves.

CHEIKH TIDIANE MBENGUE